

# AUJARGUES



Horaires d'ouverture du secrétariat

Du lundi au mercredi de 15h à 17h,  
Le jeudi de 9h30 à 11h30 et  
Le vendredi de 14h30 à 17h30.

Pour toute information, formalité ou  
demande de rendez-vous :

[mairie@aujargues.fr](mailto:mairie@aujargues.fr)

• 04 66 80 02 12 •

## • Le mot du maire •

Après deux années perturbées par la pandémie, ce printemps 2022 a vu le retour des animations. C'est ainsi que le carnaval des enfants, la fête des écoles, la journée des métiers d'art et la fête votive ont animé notre village ces dernières semaines. Quel bonheur d'avoir pu à nouveau partager ces moments de découverte, de convivialité et de fête !

A cette occasion, je veux souligner le rôle des bénévoles des différentes associations, notamment l'association des parents d'élèves, l'association « faites des métiers d'art » et l'Association Jeunesse Aujarquoise qui organisent ces différents événements. Merci à eux pour leur implication dans la vie de notre village.

La vie de notre village, ce sont aussi toutes les activités qui vous sont proposées tout au long de l'année par les associations mais aussi par la bibliothèque municipale et le Centre Communal d'Action Sociale. Afin de découvrir toutes ces activités, je vous invite à cocher sur vos agendas la date du dimanche 4 septembre pour le forum intercommunal des associations. Vous pourrez retrouver sur le parvis du foyer d'Aujargues, les associations de Villevieille, Souvignargues et Aujargues qui vous présenteront leurs activités.

Je veux faire le point sur le projet d'extension de l'urbanisation dans le secteur du Grand Jardin.

Les deux recours intentés contre la révision du PLU approuvée en décembre 2018 avaient été rejetés par le tribunal administratif. Les requérants avaient fait appel. La cour administrative d'appel a confirmé les rejets de ces recours et a donné définitivement raison à la commune. Reste le recours de trois riverains contre le permis d'aménager accordé à la société Terre du Soleil. Là encore, le tribunal administratif a rejeté ce recours. Nous attendons la décision de la cour administrative d'appel.

Concernant les projets d'investissement, les travaux de la deuxième tranche d'aménagement de l'avenue des Cévennes, devraient débuter comme prévu en fin d'année. Le projet vous sera présenté à la rentrée. Nous avons d'ores et déjà reçu l'accord de subvention du conseil départemental pour 221 000 euros et attendons l'accord de l'Etat et du conseil régional. Pour la création du pumtrack, le planning d'intervention de l'entreprise prévoit une réalisation des travaux 1er trimestre 2023. Pour les jeux d'enfants, nous sommes tributaires de la disponibilité des entreprises et en attente des subventions.

Pour cet été, nous devons rester vigilants que ce soit par rapport à la pandémie, à la sécheresse ou au risque de feu de forêts. Respectons les consignes et les recommandations.

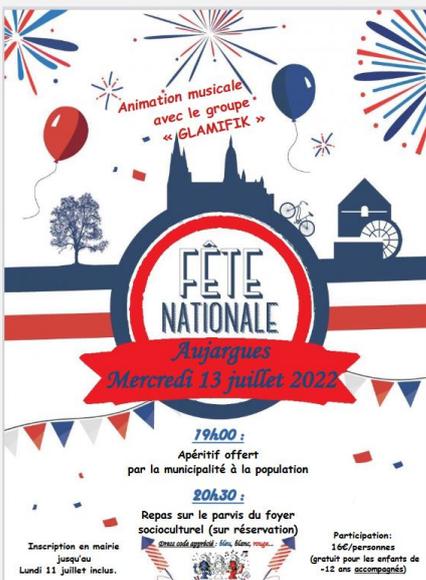
Bon été à tous.

*Bernard CHLUDA*

Retrouvez toute l'actualité communale sur le site internet de la mairie [www.aujargues.fr](http://www.aujargues.fr)



Suivez-nous sur Facebook  
<https://www.facebook.com/aujargues.fr>



## • Murets du Puech Reboul III •

Dans le cadre de la valorisation de l'espace rural et sauvegarde du patrimoine, le chantier d'insertion de Calade est intervenu en début d'année pour poursuivre la restauration des murets en pierres sèches du Puech Reboul. La troisième tranche est achevée !



### Les gendarmes du Gard vous conseillent :

**Pour des vacances en toute tranquillité**, signalez votre absence à la gendarmerie locale pour l'opération « **tranquillité vacances** » .

Et si vous ne partez pas, ouvrez l'œil et signalez toute présence suspecte. **Ayez le réflexe 17 !**

**Pour les entreprises et commerces :** Fermés ou en attente d'une arrivée importante de stock de valeur, vous pouvez demander à bénéficier de l'opération « **tranquillité entreprise et commerce** ». Le formulaire d'inscription est téléchargeable sur internet Service-Public.fr. Renseigné puis déposé à la brigade de gendarmerie de votre secteur votre entreprise sera référencée sur une cartographie interactive. Des patrouilles pourront passer sur votre secteur.

**Pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !**

N'hésitez pas à faire part de situations inhabituelles, les gendarmes sont là pour vous écouter et vous aider dans le cadre de l'opération « **tranquillité seniors** ». Pour en bénéficier, rendez vous à la brigade de gendarmerie afin de remplir un formulaire d'inscription.

**Restons vigilants !**

**Gendarmerie nationale**

Sommières • 04 66 80 03 29  
Calvisson • 04 66 01 20 07



## Budget : Quelques chiffres clés

### Résultats excédentaires en 2021 : 89 709€

Les résultats à la clôture de l'exercice 2021 sont excédentaires en fonctionnement pour **70 593 €** et **19 115 €** de solde d'investissement reporté.

**Budget prévisionnel 2022** a été voté par le conseil municipal le 30 mars 2022 :

**Budget investissement 2022** : il s'équilibre à **761 058 €**, concerne les projets d'équipement de la commune à moyen et long terme. Sur ce budget : le pumphack pour 106 340 € TTC, l'Avenue des cévennes pour 530 000 € TTC.

### Budget de fonctionnement 2022

s'équilibre à 443 435 €, il regroupe les recettes et dépenses nécessaires au fonctionnement courant de la commune. En dépenses : 31% sont les charges de personnel, 20% les attributions de compensation versées à la CCPS, et 31% des charges générales ou diverses, 5 % de remboursement des intérêts des emprunts.

**Les taux d'imposition** sont inchangés :

Taxe foncier bâti : 40,93 %,  
Taxe foncière non bâti : 45,38%.

**La dette par habitant** en 2021 : 936 €



Vous pouvez désormais consulter les informations du CCAS sur le site de la mairie. Toute remarque sera la bienvenue.



Entre nous, c'est humain

Pour vous informer, Fanny MERCIER se déplace à votre domicile ou vous reçoit au foyer sur rendez-vous au 04 75 64 63 63.

Vous êtes déjà un certain nombre à avoir souscrit avec satisfaction à la mutuelle communale MUTUALIA.

**Tous les Aujarquois peuvent y prétendre**

**calade**



@ateliers  
informatique

L'association Calade propose des ateliers d'initiation à l'informatique et au numérique pour tous dans les villages de la Communauté de Communes du Pays de Sommières. L'objectif est de développer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, l'accès aux administrations en ligne (CAF, Pôle emploi...), de se familiariser avec le traitement de texte ou d'apprendre à envoyer des mails avec des pièces jointes ...

**A partir de fin septembre à Aujargues, ces ateliers**, très appréciés par un premier groupe constitué au printemps, **seront reconduits** pour renforcer les acquis et un nouveau groupe de débutants pourrait être formé.

**Vous souhaitez poursuivre ou débiter ? Vous devez vous inscrire...**

**Faites-vous connaître auprès du CCAS à la mairie en appelant le 04 66 80 02 12**

**calade**

Atelier vélo



Apprenez à réparer votre vélo !

**Vous avez un vélo et ne savez comment le réparer :**

**Un Atelier de réparation de vélo** pourrait être mis en place à partir de septembre si nous avons un nombre suffisant de personnes intéressées. Merci de vous inscrire à la mairie.



## Déjections canines

Si nous devons slalomer dans l'espace public devenu « champs de mine », **ce n'est pas la faute des toutous** mais bien de leurs maîtres !

Les crottes de chien sont un véritable problème de santé publique, un seul gramme de fèces contient plus de 23 millions de bactéries. Sans compter que **c'est sale, ça sent mauvais et qu'on peut glisser dessus !**

**Quels dispositifs à Aujargues à disposition des maîtres des chiens ?**

**4 canisettes** (distributeurs de sacs) seront prochainement installés dans le village pour encourager les propriétaires à ramasser les crottes de leur chien.



# Vie du village



## Samedi 19 mars 2022 : Le Carnaval de l'APE

Les enfants du RPI Aujargues Junas avaient rendez-vous devant le foyer. Princesses, pompiers, dragon, corsaire ou cowboy, fées, super héros, véhicules non homologués, et autres costumes extravagants ont défilé dans les rues du village avant de partager un goûter dans la joie et la bonne humeur sous une pluie de confettis.



## Du 3 au 5 juin : Fête votive organisée par l'AJA



La nouvelle équipe de l'AJA a organisé sa première fête votive cette année.

Le jeudi soir était dédié aux habitants d'Aujargues pour la traditionnelle soirée moules-frites.

A noter, l'apparition au bar des « Ecocups », gobelets recyclables et réemployables, une bonne initiative qui entre dans une logique de réduction des émissions de CO2, de limitation de l'usage des matières premières et de réduction des déchets.



## Vendredi 24 juin : Fête des écoles de Junas-Aujargues organisée par l'APE et remise des calculettes offertes par la CCPS au CM2



## Les ateliers d'informatique et du numérique du jeu



**Sécurité routière** : L'école d'Aujargues remporte le 1er du prix Gard du challenge d'ADATEEP 2022

## Dimanche 22 mai : 6<sup>ème</sup> édition de la « Faites des Métiers d'Art »



Un rendez-vous attendu à Aujargues, après deux ans d'absence, ce sont une quinzaine d'artisans, (maitre-verrier, menuisier, vannier, potier, forgeron, etc ) qui ont partagé leur savoir-faire avec le public . Des démonstrations, des ateliers pour petits et grands pour « s'essayer aux métiers d'art » ont ravi un public venu plus nombreux à chaque édition.



## Mardi 28 juin, Le repas des aînés :



Plusieurs fois annulé en raison de l'épidémie de covid, puis reporté cette année, le repas des aînés a enfin pu avoir lieu : le repas était servi par le traiteur « Balland » et l'animation assurée par « Entracte ». Beaucoup d'ambiance et de chaleur ! Chaleur qui n'a coupé ni l'appétit des participants ni l'envie de danser et des éventails colorés à la disposition de chaque participant leur ont permis de se rafraichir.





Depuis le 1er janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme doivent être déposées en format **dématérialisé** depuis le site de la mairie dans l'onglet urbanisme

### Du 1er juillet au 31 août :

-Collecte supplémentaire des bacs verts le lundi.

-Les déchetteries sont ouvertes de 7h à 13h du lundi au samedi



Le badge est désormais nécessaire pour accéder aux déchetteries intercommunales. L'accès est gratuit pour les particuliers.

Service Collecte et Valorisation des Déchets :

04 66 80 98 40

[dechets@ccpaysdesommieres.fr](mailto:dechets@ccpaysdesommieres.fr)



## Le carnet

### Naissances

Aloïs COUILLARD, née le 7 janvier

Noëly FLAMANT, née le 13 mai

### Décès

François MACEK, le 6 janvier à 78 ans

Robert GREGOIRE, le 14 janvier à 62 ans

## Décharges sauvages, c'est quoi ?

Les décharges dites « sauvages » sont des lieux inappropriés d'abandons intempestifs de **déchets de particuliers et/ou d'entreprises**. Ces abandons clandestins peuvent être réalisés avec ou sans le consentement des propriétaires des terrains concernés. Ils ne bénéficient en tout état de cause **d'aucune autorisation administrative**.



Ces dépôts illégaux de déchets ont des impacts multiples et directs tant sur la qualité de vie, que sur l'environnement et la santé publique.

Signalez tout nouveau dépôt sauvage, le maire détient le pouvoir de police pour mettre en demeure le responsable (s'il est connu) et lui faire évacuer les déchets sous un délai raisonnable conformément à la réglementation

**Aidez-nous à lutter contre ce fléau !**

### Bibliothèque F. J. Temple

Contact : 04 66 77 24 83

Heures d'ouverture :

Mercredi de 16h à 18h30

Vendredi de 17h à 18h30

## • Prévention des feux de forêts

**Ayons les bons réflexes pour éviter les départs de feu !**

*Neuf feux de forêt sur dix sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes.*

### Vous êtes fumeur ?

Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier.

Vous organisez un barbecue ?

Le bon réflexe, c'est d'être sur une terrasse chez soi plutôt qu'en pleine nature, loin de l'herbe et des broussailles.

### Vous bricolez en plein air ?

Le bon réflexe c'est de travailler loin de la végétation et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également à entretenir et débroussailler votre jardin tout au long de l'année.

Le risque de départ de feu est encore plus important ces dernières semaines, alors que plusieurs départements sont en état de **sécheresse sévère**.

**En cas d'incendie, j'appelle le 18, le 112 ou le 114** (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et je reste à l'abri dans une habitation.

Plus d'informations : [feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr)



## Connectez-vous aux informations locales !

Événements, coupures d'électricité ou d'eau prévues par les opérateurs, alertes météo, scolarité et transports scolaires, arrêts de circulation, etc ...



Abonnez-vous à la newsletter de la mairie sur le site [www.aujargues.fr](http://www.aujargues.fr)



Suivez-nous sur Facebook

<https://www.facebook.com/aujargues.fr>



**Info flash** : Informations officielles locales en temps réel.

<https://www.info-flash.com/>



**Correspondante Midi Libre**

Cecilia Chaput : 06.58.01.59.24  
[chaputcecilia@yahoo.fr](mailto:chaputcecilia@yahoo.fr)



## L'Agenda

### Mercredi 13 Juillet : Repas Républicain

**19h00** : Apéritif offert par la municipalité à la population

**20h30** : Repas sur le parvis du foyer socioculturel sur réservation

(Participation aux frais : 16€, gratuit pour les enfants de -12 ans accompagnés)

**Samedi 20 août** : Passage à Aujargues du Tour cycliste junior Causses Aigoual Cévennes & Pays de Sommières

**Dimanche 4 septembre** : Forum des associations d'Aujargues, Villevieille et Souvignargues au Foyer d'Aujargues

**Dimanche 19 septembre** : Journées Européennes du Patrimoine « durable »

Dress code  
**Bleu Blanc Rouge**